

ABSENCE D'OGM

Au vu des certificats communiqués par nos différents fournisseurs, nous sommes en mesure de certifier que nos produits ci-dessous détaillés:

Vinozym Vintage FCE	lot KP236007	DLUO 19/03/2011
Vinozym FCE	lot KP20201103	DLUO 11/10/2010
Novocclair Speed	lot KP22701201	DLUO 17/03/2010
Vinoflow FCE	lot KM235003	DLUO 08/10/2009

ne sont pas des Organismes Génétiquement Modifiés et ne contiennent pas d'O.G.M. au sens de la partie A article 2 de la directive CEE 2001/18 du 12/03/01, et que ce ne sont pas des denrées ou ingrédients obtenus entièrement ou partiellement à partir de substrats génétiquement modifiés concernés par le règlement CEE 1830/2003

Ils ne sont donc pas concernés (ni les produits où ils sont utilisés), par les mentions spécifiques d'étiquetage figurant à l'article 4 paragraphe B du règlement CEE 1830/2003, ni par celles figurant dans le chapitre 2, section 2 du règlement CE 1829/2003.

Canejan le : 23/07/2008

Christine CODET
Service Qualité

